

**COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ - PROJET DE BUDGET 2022**

**PRISE DE POSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL GENERAL  
SUR LES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT**

Extrait du règlement communal d'organisation du 28 octobre 2013 - article 3  
*chiffre 2)* Il (le Conseil Général) vote le budget rubrique par rubrique, à l'exception des dépenses liées  
*chiffre 3)* Seules les rubriques d'un montant supérieur ou égal à Fr. 30'000.00 peuvent être amendées par le Conseil général.

Classification (fonc/inv)	Numéro de compte	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Justification succincte	Commission de gestion	Pour contrôle
Fonc. 0220	0220.3132.30	Informatique (prestations de tiers)	60'600.00	80'000.00	Suite aux nombreuses cyberattaques de collectivité publique, nous demandons de réaliser un audit complet sur la sécurité informatique et protection des données de notre commune pour la protéger au mieux des cyberattaques et de leurs conséquences.	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 7 -Non: - -Abs: -	1
Fonc. 1510	1510.3632.12	Participation frais CSI Chablais-VS	270'000	400'000	Montant insuffisant par rapport au montant prévu comme participation des communes dans le budget 2022 de la Ville de Monthey conformément à la clef de répartition des frais en fonction de la population	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 3 -Non: - -Abs: 4	2
Fonc. 2130	2130.3130.20	Formation / Degré secondaire 1 CO 9H- 11H / Activités	75'200.00	80'200.00	Réalisation d'une peinture murale dans le passage sous-voies du Corbier par les élèves du CO	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 7 -Non: - -Abs: -	3
Fonc. 6230	6230.3637.40	Trafic d'agglomération / Promotion abonnement MobiChablais	165'000	130'000	L'augmentation importante du montant budgété ne nous semble pas reposer sur des éléments justificatifs suffisants. L'amendement vise à diminuer par moitié environ l'augmentation proposée.	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 4 -Non: 1 -Abs: 2	4
Fonc. 7791	7791.3637.88	Subvention pour achats de vélos	40'000	40'000	Subventionner l'achat de vélos pour l'usage quotidien privé ou professionnel	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 2 -Non: 3 -Abs: 2	5
Inv. 6220	6220.5010.07	Places d'arrêts transports publics	170'000	210'000	Mise en conformité de l'arrêt de bus MobiChablais "Charmettes", côté garage Ecoeur	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 6 -Non: 1 -Abs: -	6
Inv. 7200	7200.5290.10	Modification règlement eaux usées	50'000	-	Remise en question de la nécessité de mandater un bureau (compétence interne) + attente votation fusion car le règlement doit être adapté et harmonisé (rapport de fusion - art. 140 LCo - page 44)	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 5 -Non: - -Abs: 2	7